

Rabat le : 29 novembre 2023

Communiqué

Rabat - L'Instance chargée de la révision du Code de la famille a annoncé la mise à la disposition des institutions, associations et organisations politiques et syndicales, ainsi que des différents acteurs, l'adresse électronique officielle: instance@moudawana.ma, pour recevoir leurs propositions et leurs visions au sujet de la réforme du Code de la famille, de manière à contribuer à la réalisation des objectifs fixés par la Lettre Royale à ce propos.

La mise en place de cette adresse électronique intervient dans le cadre de l'approche participative à large échelle prônée par la Lettre Royale adressée au chef du gouvernement au sujet de la révision du Code de la famille, aux côtés des séances d'audition organisées depuis plusieurs semaines, pendant lesquelles, l'Instance a auditionné les associations, les groupements associatifs, les institutions constitutionnelles concernées par les questions de la femme, la famille et l'enfance, reconnues par leur défense des questions ayant trait à l'application des dispositions du Code de la famille.

L'Instance accorde une grande importance aux contributions écrites qu'elle compte recevoir en tant que force de proposition importante et qui vont constituer, aux côtés des notes reçues lors des séances d'audition et des suggestions présentées, le fond documentaire sur la base duquel elle va travailler.

Mettant cet outil de communication à la disposition des acteurs concernés, l'Instance entend élargir la sphère des participants à ce projet sociétal qui concerne l'ensemble des Marocains pour englober ceux d'entre eux qui ne peuvent pas être auditionnés directement pour des raisons objectives les concernant ou celles liées au délai consacré par l'Instance à cette phase de son travail.

L'instance mettra à la disposition du public un site électronique comprenant les données, documents, photos et communiqués qu'elle a publiés, de façon à permettre le suivi régulier de son travail lors de cette grande échéance de réforme que vit le Royaume sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.